



**Vous donner la parole
et la faire entendre.**

Débat public sur le projet d'éoliennes en mer,
en Normandie

Du 15 novembre 2019 au 15 mai 2020

Rappel de la saisine de la CNDP

- La CNDP a été saisie le 21 mars 2019 par François de Rugy, ministre de la Transition écologique et solidaire.
- Le 3 avril 2019, la CNDP décide de l'organisation d'un débat public et confie son animation à une commission particulière qui sera présidée par M. Jean-Pierre TIFFON
- Le 2 octobre, la CNDP adopte les modalités et le calendrier du débat public

Objet du débat public

Le débat public porte sur l'appel d'offres envisagé en 2020 pour un nouveau parc de 1 GW. Il interroge donc sur :

- L'opportunité du nouveau parc de 1 GW et de l'appel d'offres prévu en 2020
- Les caractéristiques du nouveau parc et les caractéristiques de l'appel d'offres
- Les localisations possibles de ce prochain parc
- Les atterrages possibles en fonction de la localisation des parcs

Le périmètre du débat public

□ Périmètre géographique

- La côte de Cherbourg au Tréport (et peut être le Pas de Calais) potentiellement impactée en mer et à terre
- la Région normande concernée par la transition énergétique régionale
- les Régions Ile de France et l'interland sensibles par la consommation de l'énergie produite en mer

□ Périmètre d'information et de questionnement

- L'opportunité d'un appel d'offres pour un parc de 1 GW : une question qui fait polémique
- Les caractéristiques du parc envisagé et de l'appel d'offres
- Les localisations possibles
- Les conditions de la participation citoyenne à l'issue du débat public (loi ESSOC)

Débat public éoliennes en mer, en Normandie

3 avril 2019 :
décision par la
CNDP d'organiser
un débat et
nomination du
président de la
CPDP

7 mai et 5 juin :
nomination des
membres de la
CPDP

- transmission à la CNDP du DMO
- Note de présentation des modalités du débat et de son calendrier

Séance plénière CNDP
Examen du DMO
Approbation modalités et calendrier

Conférence de presse
7 novembre

Bilan d'étape partagé :
restitution écrite avec un arbre des connaissances
Présentation en réunion plénière

Présentation CNDP début fév.

Clôture du débat
Conférence de presse

Publication CR et bilan :
2 réunions publiques

Publication au JO
Décision du MO

20 sept.

2 oct.

30 juin

15 sept.

Préparation du débat

15 novembre 2019 – 15 mai 2020
Débat public

1^{re} phase

2^e phase

3^e phase

Juillet

Ensemble préparons le débat

15 nov. – 25 janv.
Partageons nos connaissances et informations contradictoires

1er fév. – 15 avril
Débat sur l'AO4 + « Carte sur table »

15 avril - 15 mai
Avis de la population, de la société civile et des collectivités

Bilan partagé

1^{re} Phase d'informations partagées :

Parcours des connaissances :

- 5 journées avec « ceux qui font » (Cherbourg, Dieppe, Fécamp, Le Havre, Caen)
- des visites proposées par les acteurs locaux et labélisées CPDP

Informations contradictoires :

- 6 Emissions podcast produites par la CPDP
- partenariats média (France bleue, France 3)
- 1 Forum ouvert
- Recueil avis via le site internet + SQR + blog

2^e Phase de conception collective :

- Sur les caractéristiques de l'AO4 + travail sur carte
- Ateliers collectifs territorialisés autour des enjeux depuis la terre et la mer
 - 1 Atelier Jeune (partenariat université)
 - Sollicitations CESER + CMF
 - Formulation avis argumentés des acteurs sur le site internet (notes et/ou carte)

3^e Phase d'expression multiple :

- 1) 4 réunions publiques
- 2) Ateliers élus
- 3) Auditions d'acteurs
- 4) Formulation avis argumentés des acteurs sur le site internet

2 mois à la clôture débat :
Rédaction du compte-rendu par CPDP puis maquettage
Rédaction bilan par présidente CNDP

- Ouverture du site et réseaux sociaux
- Lancement du blog
- 60 Entretiens préalables
- Visite en mer
- Relations presse : interviews, reportages
- Lancement questionnaires et Actions d'été sur le territoire (4 au total)
- Restitution avec un abécédaire

1^{re} phase : phase d'informations partagées, du 15 nov. au 25 janv.

□ Parcours des connaissances :

5 journées locales organisées par la CPDP : composées de rencontres, visites, puis d'une réunion thématique, le samedi pour accueillir du public.

- Cherbourg :
 - Préfecture maritime et services associés, cité de la mer, usine éolienne, + une réunion publique thématisée sur la cohabitation des usages en mer
- Le Havre :
 - visite usine Siemens, Port autonome, + réunion publique sur les enjeux économiques des éoliennes en mer
- Dieppe :
 - visite du monde de la pêche, questionnements autour des impacts environnementaux des éoliennes
- Fécamp :
 - À partir du musées des pêcheries et visualisation des éoliennes, thématique sur transport de l'électricité, atterrage et le paysage
- Caen :
 - autour du monde universitaire avec pour thématique la connaissance du milieu marin

Un débat public itinérant

- Un dispositif autoporté par les parties prenantes et labélisé par la CPDP
- Des événements de proximité pour aller au contact du public
- Un appel à manifestation d'intérêt sera lancé après la réunion de la CNDP du 2 octobre auprès des contacts déjà noués.

Informations contradictoires

- 6 émissions hebdomadaires format audio en podcasts : du 15 novembre au 20 janvier
- Les thématiques des émissions :
 - Empreintes écologiques des Parcs dans l'écosystème de la Manche
 - Impact sur les milieux marins
 - Coexistence pacifique des usages
 - Rentabilité réelle du système : emploi filière française
 - Paysage (mer/terre) et santé : atterrissage et transport
 - Mix énergétique et complémentarité locale et nationale
- Emissions produites par la CPDP avec une journaliste spécialisée en environnement

Réunion bilan d'étape partagé le samedi 8 février

- Une réunion publique sous la forme d'un Forum ouvert
- Objectif : restituer la parole captée lors du parcours des connaissances et des informations plurielles
- Travailler sur les questions liées à l'opportunité de l'appel d'offres
- Identifier les axes de travail ainsi que les questionnements pour la 2^e phase (carte sur table)

2^e phase du débat public : phase de conception et d'intelligence collective, du 1^{er} fév. au 15 avril

□ Débat sur les caractéristiques de l'AO4 + travail sur carte

- Un minimum de 4 ateliers collectifs territorialisés avec pour entrée les enjeux depuis la terre et ceux en mer
- 1 Atelier Jeune en partenariat avec les universités
- Sollicitations du CESER et du Conseil maritime de façade (CMF)
- Formulation d'avis argumentés des acteurs sur le site internet (notes et/ou cartes)

Cartes sur table

- Un outil du CEREMA permettant une visualisation cartographique des enjeux et contraintes de la macro-zone
- Cet outil sera utilisé lors des Ateliers citoyens et de l'atelier jeune. Il sera mis à disposition du CESER et CMF
- Il sera mis en ligne et sera utilisable par le grand public

3^e phase du débat public : phase d'expression, du 15 avril au 15 mai

- Avis de la population, de la société civile et des collectivités
- La 3^e phase s'appuiera sur les cartes produites lors de la session « cartes sur table » et les mettra en débat
 - 4 Ateliers citoyens couvrant l'ensemble de la zone
 - 2 réunions (ouest/est) avec les nouveaux élus du territoire
 - Une audition publique ouverte aux acteurs du débat (ONG, associations, syndicats, collectifs citoyens, etc.)

Bilan du débat public et reddition de comptes

- Le bilan du débat public fera l'objet de 2 réunions publiques avec un format participatif
- Mise en place d'un dispositif presse pour faire connaître au public les conclusions du débat public